



L'avenir de l'ancienne casse-automobile

RÉUNION PUBLIQUE – 22 Septembre 2026

Xavier Adam, Maire de Galluis



Le site de la casse-automobile

Une ancienne casse-auto à l'abandon

- Fermée depuis plusieurs années, en bordure de la route de Boissy (RN12).
- Une importante pollution des sols.
- Un site dégradé et à l'abandon, en entrée de village





Déroulé de la réunion

1 Contexte et aménagements municipaux

- Le site et son historique
- Les intérêts du projet pour Galluis
- Les aménagements de voirie envisagés
- Le chiffrage et le retour financier pour la commune



2 Groupe La Marnière

- Le projet « Le Grand Marché »
- La démarche de dépollution
- Le détail du projet
- Le planning
- Questions / réponses





Intérêts convergents pour Galluis

Dépolluer un site
à l'abandon



Requalifier
l'entrée de village



Apporter de
nouveaux
services



Tout en préservant notre environnement et notre cadre de vie



Les aménagements envisagés par la commune

Intégrer ce projet dans la zone d'activité (UI)

- ✓ Réfection de la voirie sur la **route de Boissy et route du petit Clos**
- ✓ Création d'une **piste cyclable** en interconnexion avec les futurs aménagements

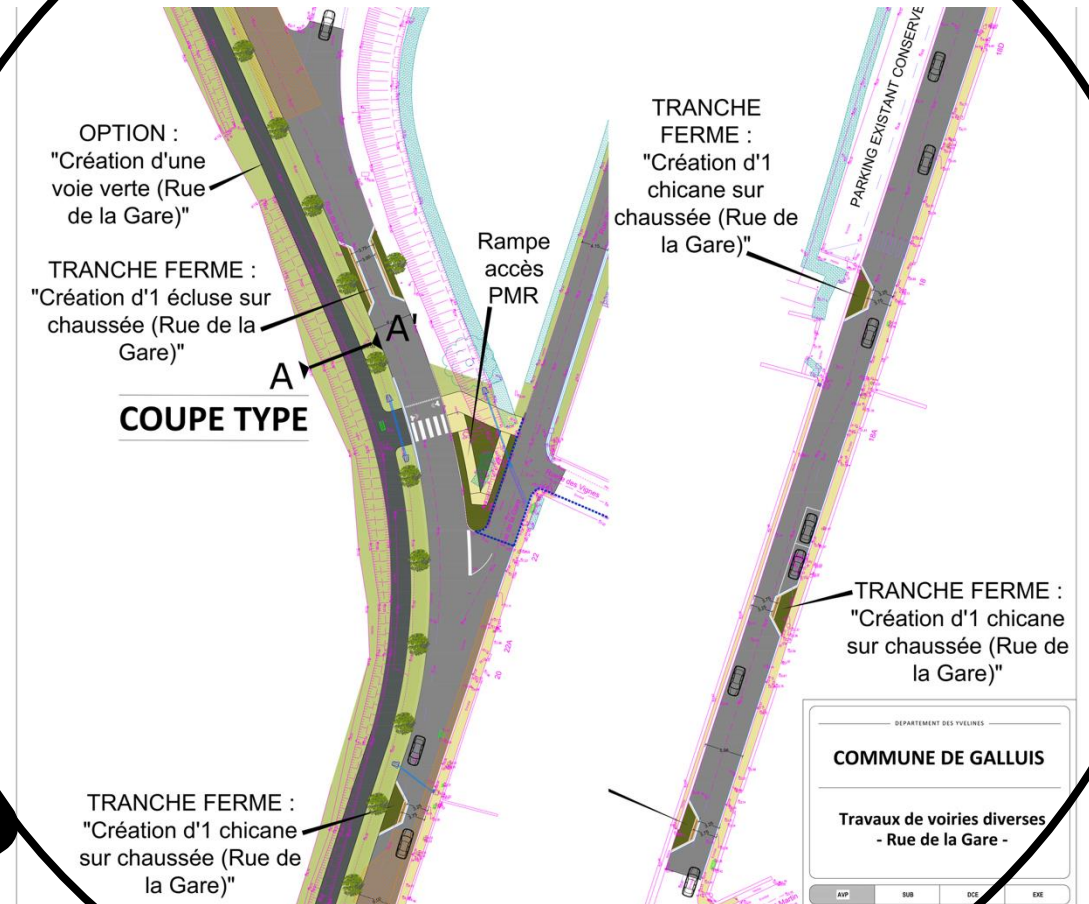
**Enveloppe totale des travaux :
1 100 000 € HT (jusqu'au pont SNCF)**



ZOOM sur la rue de la Gare

Sécuriser les circulations, en lien avec le projet

- ✓ Un aménagement prévu de longue date
- ✓ En Projet
 - Des chicanes et une écluse pour ralentir la circulation
 - Une voie verte le long de la rue de la Gare
- ✓ *Réunion publique à venir...*





Un investissement qui génère des recettes pour la commune

**RECETTE UNIQUE — À LA
CONSTRUCTION**

≈ 740 000 €

Taxe d'aménagement

Bâti : 6 780 m²

Stationnement : 190 places

**RECETTE RÉCURRENTE —
CHAQUE ANNÉE**

≈ 70 000 € / an

Taxe foncière

Travaux d'aménagement (voirie, réseaux) de la première tranche, couverts par la taxe d'aménagement